

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2023-36A

Séance du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi vingt-cinq mai à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 16 mai 2023 qui a été adressée par mail le 16 mai 2023.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Yann ROTA, Gilbert CERUTTI, Sylvie LEFEBVRE, Thierry JANIER-DUBRY, Bertrand MONOT, Céline COLAS (8)

Excusé : Yann PATULA donne pouvoir à Yann ROTA (1)

Absent : Cédric CHARRIERE (1)

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 16/05/2023

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage : 30/05/2023

Nombre de membres votants : 8 + 1 = 9

Secrétaire de séance : Yann ROTA

Objet : achat par la commune de Meussia de parcelles appartenant à Mme Piton
Annule et remplace délibération 39328-2023-36 suite erreur de transcription sur les membres présents et la date de la convocation sans conséquence directe sur la légalité de la délibération concernée

Mme Piton vend plusieurs parcelles sur la commune de Meussia.

Deux parcelles le long du ruisseau en Giron pourraient intéresser la commune.

Les membres de la commission « bois » ont été consultés et donnent un avis favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Décide** d'acquérir les parcelles suivantes :
 - C 527 pré Touelet, 22 ares et 60 ca
 - C 195, les grands prés, 3 ares et 35 ca

Soit un total de deux parcelles d'une superficie de 25 ares et 95 ca pour un montant de 550 euros.

- **Dit** que les différents frais notariés seront pris en charge par la commune,
- **Désigne** Maître Klein à Orgelet comme notaire pour régulariser l'acte,
- **Autorise** le Maire ou un adjoint à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR : 9 voix

Ainsi délibéré le 25 mai 2023, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2023-36A adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Yann ROTA



Le Maire,
Isabelle TISSOT